

Salaires 2006 : Inacceptable !

Des propositions salariales indécentes

Alors même que **notre Institution vient de réaliser de confortables bénéfices** (522 millions d'euros en 2005) et devrait dégager pour les années à venir des résultats encore plus élevés, la Banque, après avoir longuement retardé l'ouverture des négociations salariales, persiste et signe !

Non seulement elle **refuse tout rattrapage des importantes pertes de pouvoir d'achat accumulées** depuis douze ans (-10% de 1993 à 2005), mais elle nous demande d'entériner **une nouvelle dégradation** de nos salaires et pensions :

- deux augmentations générales de + 0,5% au 1^{er} Août et au 1^{er} Décembre, **soit 0,35% en masse et un «effet-report» sur 2007 de 0,65%**,
- versement d'un **bonus exceptionnel hiérarchisé** compris entre 400 et 800 euros, **alors que la loi permettait un versement uniforme de 1000 euros pour tous**, indépendamment des revalorisations salariales générales,
- reconduction de l'enveloppe complémentaire 2005 (1,250 million d'euros) **sans engagement de la Banque à verser à nos collègues ADS le complément intégral du 13^{ème} mois dès cette année** qui avait pourtant été acté en 2002.

Mais pour sa part, «notre filiale», **la BCE**, qui n'a pourtant réalisé aucun bénéfice en 2005, se montre **beaucoup plus généreuse envers ses agents** (+4,5% en 2006). Il en est **de même pour la SNCF**, entreprise publique que la fragilité de sa situation financière n'a pas empêché d'accorder une augmentation générale des salaires de + 1,8% en 2006 (+0,3 au 1/01/06, +0,6 au 1/04/06, +0,5 au 1/07/06 et + 0,4 au 1/10/06).

Des propos choquants

Pour justifier ce nouveau tour de vis salarial, **la banque utilise des arguments non seulement fallacieux mais humiliants pour le personnel.**

Elle affirme que «le niveau des bénéfices n'est pas lié au travail des agents», ignorant délibérément que **la réduction des charges et l'abaissement du point mort**, dont s'enorgueillissent nos plus hauts dirigeants depuis plusieurs années, ont également été **obtenus grâce aux efforts du personnel !**

Des inégalités de traitement inacceptables

À ce refus de reconnaissance s'ajoutent, fait sans précédent dans la politique salariale de notre Maison, deux discriminations inacceptables entre catégories de personnel :

- **envers nos collègues retraités** auxquels la Banque refuse d'accorder la revalorisation salariale (+ 0,5%) prévue en décembre,
- **envers nos collègues OSD** (environ 600 agents) en les privant du bonus exceptionnel.

Une austérité très sélective

Mais dans le même temps, **nos dirigeants s'octroient de généreuses revalorisations salariales**. En effet, le lendemain même de l'achèvement des négociations salariales, la Banque nous annonçait qu'elle mettrait en place, dès 2006, une part variable dans la rémunération des ses cadres dirigeants. Concrètement, 80 personnes environ vont bénéficier, en plus des mesures salariales communes à tout le personnel, d'une **majoration spécifique de 2,5% en moyenne et pouvant atteindre + 5 % !**

Ce système d'enveloppes réservé à un petit nombre «d'happy few», ainsi que la récente décision d'augmenter et d'étendre le complément de rémunération versé à certains cadres (Cf. notre tract du 10 mai 2006) confirment la volonté de la Banque **d'étendre par touches successives l'individualisation des rémunérations**.

Au delà de leur caractère scandaleux, ces mesures portent **en germe la remise en cause du statut du personnel**.

Le SNABF Solidaires ne peut **en aucun cas cautionner une politique salariale placée sous le signe de la régression sociale et de la discrimination**. Il n'a donc pas signé l'accord salarial 2006 qui, **de surcroît, ne garantissait pas l'octroi du complément intégral du 13^{ème} mois dû à nos collègues ADS**. De fait, et comme nous le craignons, **les signataires qui le revendiquaient au sein de l'intersyndicale y ont renoncé !**

S'agissant de nos collègues OSD, notre organisation syndicale continuera de **soutenir totalement** leur action et recherchera parallèlement **toutes les possibilités légales ou conventionnelles pouvant leur permettre de bénéficier du bonus exceptionnel**.

Enfin, au-delà de ces négociations salariales, une nouvelle fois décevantes, bien **d'autres sujets de mécontentement demeurent** : menaces sur nos retraites, casse sociale généralisée, régression considérable des droits à formation à l'initiative des agents (DIF), introduction en catimini de la réforme des catégories, sous effectifs dans de nombreux métiers...

C'est pourquoi le SNABF Solidaires proposera prochainement à l'ensemble du personnel une mobilisation générale, si possible dans le cadre d'une initiative intersyndicale.

SALAIRES, RETRAITES, FORMATION, EFFECTIFS...

NE NOUS LAISSONS PLUS FAIRE !

Si vous souhaitez **adhérer au SNABF Solidaires**, merci de remplir et de signer ce coupon :

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Adresse Internet :

Date de Naissance :/...../..... Matriculé : ☎ :

Catégorie : Grade à la Banque : Indice :

Succursale, service : Code courrier :

À

, le

Signature :

Ces informations ne sont destinées qu'à notre fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice des droits d'opposition, d'accès et de rectification, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le montant des cotisations est établi en fonction des indices de traitement. À titre indicatif, il s'échelonne, pour 2006, de 11,50 à 127,50 euros par an. Le SNABF Solidaires étant un syndicat représentatif, ces cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant.